
Présidence : Pologne

1399^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : jeudi 17 novembre 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05
Clôture : 13 heures

2. Président : Ambassadeur A. Hałaciński

Président, Fédération de Russie (PC.DEL/1737/22 OSCE+)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE
RUSSIE CONTRE L'UKRAINE

Président, Ukraine (PC.DEL/1749/22), République tchèque-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats potentiels ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1747/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1735/22), Canada (PC.DEL/1731/22), Royaume-Uni (PC.DEL/1733/22 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/1745/22 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1734/22 OSCE+), Norvège (PC.DEL/1743/22), Islande (PC.DEL/1732/22 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/1750/22 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

a) *Provocations dangereuses auxquelles le régime de Kiev se livre avec le soutien de l'alliance occidentale d'États participants de l'OSCE et crimes qu'il commet contre la population civile* : Fédération de Russie (PC.DEL/1739/22), République tchèque-Union européenne, Ukraine, Lituanie, Türkiye

- b) *Agression de l'Azerbaïdjan contre l'Artsakh et l'Arménie avec la participation directe de la Turquie et de combattants terroristes étrangers : Arménie*
- c) *Violations par certains États participants de l'OSCE des engagements à préserver le patrimoine historique et culturel auxquels ils ont souscrit dans le cadre de l'Organisation : Fédération de Russie (PC.DEL/1738/22), République tchèque-Union européenne, Lettonie (PC.DEL/1741/22 OSCE+), Ukraine, Lituanie*
- d) *Menaces à la sécurité de la Biélorussie : Biélorussie (PC.DEL/1744/22 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1740/22), Pologne (PC.DEL/1742/22 OSCE+), République tchèque-Union européenne, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1736/22), Royaume-Uni, Canada, Lituanie, France, Allemagne*

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Condoléances adressées à la Türkiye par le Président en exercice de l'OSCE, S. E. M. Z. Rau, à la suite de l'attentat terroriste commis à Istanbul le 13 novembre 2022 : Président*
- b) *Consultations bilatérales menées par le Président en exercice de l'OSCE, S. E. M. Z. Rau, avec le Ministre ukrainien des affaires étrangères, S. E. M. D. Kuleba, la Ministre fédérale allemande des affaires étrangères, S. E. Mme A. Baerbock, le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, S. E. M. A. Blinken, le Ministre lituanien des affaires étrangères, S. E. M. G. Landsbergis, le Ministre letton des affaires étrangères, S. E. M. E. Rinkēvičs, le Ministre des affaires étrangères de la République tchèque, S. E. M. J. Lipavský, le Ministre estonien des affaires étrangères, S. E. M. U. Reinsalu, la Ministre canadienne des affaires étrangères, S. E. Mme M. Joly, la Ministre française de l'Europe et des affaires étrangères, S. E. Mme C. Colonna, le Secrétaire d'État aux affaires étrangères, au Commonwealth et au développement du Royaume-Uni, S. E. M. J. Cleverly, le Ministre hongrois des affaires étrangères et du commerce, S. E. M. P. Szijjártó, et le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, S. E. M. W. Hoekstra, au sujet de l'explosion d'un missile près du village de Przewodów (Pologne), le 15 novembre 2022 : Président*
- c) *Consultations bilatérales menées par le Président en exercice de l'OSCE, S. E. M. Z. Rau, avec le Ministre grec des affaires étrangères, S. E. M. N. Dendias, et le Ministre finlandais des affaires étrangères, S. E. M. P. Haavisto, en marge de la réunion du Conseil des affaires étrangères qui s'est tenue à Bruxelles le 14 novembre 2022 : Président*
- d) *Rappel de la date limite d'inscription à la vingt-neuvième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, prévue à Łódź (Pologne), les 1^{er} et 2 décembre 2022 : Président*

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Aucune déclaration

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 24 novembre 2022, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence